

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le 07/12/2023

ID : 074-217400704-20231205-D2023_98



Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie



D 2023 - 95

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	20
Conseillers votants :	22
Dont deux pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 28 novembre 2023

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL –
DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

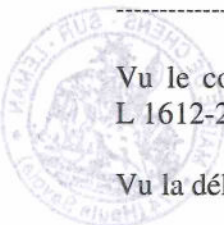
L'an deux mille vingt-trois, le cinq décembre, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale MORIAUD, maire

PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.
De PROYART A. BAARSCH C. MORAND
F. ZANNI F. FICHARD B. ARNOUX. R.
STUBERT B. CHANTELOT C. PLEYNET
J.P. DENERVAUD M. CHEVRON F. DIANA
C. RACINE FREIXENET M. CORNU C.
QUERNEC GARIN C. MATTERA A.
CHANTELOT L.

EXCUSES : GEROUDET A. « pouvoir à
TRONCHON J. CHAMPEAU S. « pouvoir à
MORIAUD P. »

ABSENT : BILLARD G.

Est élue secrétaire de la séance : MATTERA A.



Vu le code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement les articles L 1612-20, L 1612-1 et suivants,

Vu la délibération n°2023 – 36 du 11 avril 2023 relative au vote du budget primitif,

Vu la délibération n° 2023 – 74 du 14 novembre 2023 portant adoption de la décision modificative n°1 du budget principal,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'ajustement des crédits votés au titre de l'exercice 2023 pour ce budget,

Madame le maire propose un projet de décision modificative n°2 du budget principal en équilibre :

+ 10 000.00 euros en dépenses et recettes de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le 07/12/2023

ID : 074-217400704-20231205-D2023_95-DE



Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte ce projet de décision modificative n°2 du budget principal de l'année 2023 établi comme suit :

FONCTIONNEMENT :

CHAP	ARTICLE	LIBELLE	PROPOSE
65	65811	Droits d'utilisation – informatique nuage	+ 3 000.00
	6583	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	+ 2 000.00
		TOTAL 65	+ 5 000.00
68	6817	Dotation aux provision	+ 5 000.00
		TOTAL 68	+ 5 000.00
		TOTAL DEPENSES	+ 10 000.00
78	7817	Reprise des provisions	+ 10 000.00
		TOTAL 78	+ 10 000.00

Fait et délibéré à Chens sur Léman, le jour, mois et an ci-dessus.

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,
Le secrétaire
Audrey MATTERA

Le maire
Pascale MORIAUD

